

Aides et dispositifs de financement

Liens vers des aides et dispositifs de financements pour mener des projets de Coopération Internationale.

Aides à la mobilité proposées par le Ministère de l'agriculture et la Souveraineté alimentaire (MASA) pour les apprenants de l'enseignement agricole

Depuis 2022, le Ministère en charge de l'enseignement agricole a mis en place des démarches en ligne grâce au dispositif numérique « Démarches simplifiées », intégrées à la plateforme interministérielle, 4 formulaires permettent de recenser, gérer et suivre les mobilités sortantes des apprenants et des agents de l'enseignement agricole technique, public et privé par les services du ministère de l'agriculture et l'alimentation en région (DRAAF-DAAF). A partir d'avril 2023, un cinquième formulaire est en ligne sur Démarches simplifiées, il est proposé aux établissements d'enseignement agricole technique afin de déclarer l'accueil de personnes de tout statut réalisant une mobilité entrante dans un établissement.

Le formulaire DGER sur Démarches simplifiées :

1. Mobilité individuelle apprenant UE et hors UE 2022 permet d'inscrire les mobilités des jeunes de l'enseignement agricole
2. Aide à la mobilité individuelle apprenant 2022 sert de dossier en ligne pour formaliser une aide à la mobilité (aides concernant uniquement les apprenants de l'enseignement agricole).
 - Consultez la note de service générale sur la mise en place des démarches : [Note de service DGER/SDRICI/2023-291 du 28 /04/2023 : Modalité](#)

[d'utilisation de l'outil « Démarches simplifiées – Mobilité »](#) relative à la déclaration de la mobilité européenne et internationale des apprenants et des personnels de l'enseignement agricole technique public et privé ainsi que la déclaration des mobilités entrantes en établissement agricole technique public et privé.

- Consultez la note de service relative aux *Modalités d'attribution des aides à la mobilité individuelle européenne et internationale pour les apprenants préparant un certificat d'aptitude professionnel agricole, un baccalauréat général, technologique, professionnel ou un brevet de technicien supérieur agricole, inscrit dans les établissements d'enseignement agricole*. Se rapporter à la [rubrique Textes officiels sur PortailCoop](#) pour télécharger la dernière note publiée.

Aides à la mobilité proposées par le Ministère de l'agriculture et la Souveraineté alimentaire (MASA) pour les étudiants et apprentis de l'enseignement supérieur agricole

- Consultez la note de service relative aux *Modalités d'attribution des aides pour effectuer une mobilité à l'étranger pour les étudiants et apprentis des établissements d'enseignement supérieur agricole, en cursus de référence d'ingénieur, vétérinaire ou paysagiste, ou de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »*. Se rapporter à la [rubrique Textes officiels sur PortailCoop](#) pour télécharger la dernière note publiée.
- [Programme BRAFAGRI](#) (Brésil-France-Agriculture) permet aux étudiants des écoles de l'enseignement agricole supérieur (cursus ingénieur ou vétérinaire) françaises

et aux étudiants d'universités brésiliennes, suivant une formation en agronomie, de partir faire une mobilité académique dans l'autre pays. Les étudiants sélectionnés suivent des cours pendant un ou deux semestres dans une université partenaire. Ils bénéficient d'une bourse prenant en charge leurs frais de voyage. Les échanges d'enseignants-chercheurs sont aussi encouragés et pris en charge dans la mesure où ils contribuent directement à la mise en œuvre du programme prévu.

Chloé, un double diplôme au Brésil en agroalimentaire

De retour du Brésil, Chloé revient sur ses études en agroalimentaire à l'UNESP : Universidade Estadual Paulista. Découvrez son témoignage suite à ce séjour de 18 mois à l'étranger (interview avril 2019).

Cartes mentales et liens utiles :

Ces cartes ont été à l'origine imaginées dans un atelier lors de la formation PNF Coopération Internationale à Sup Agro Florac.

- [Aides, réseaux d'appui et ressources possibles](#) – réseaux géographiques, liens sites, plateforme pour trouver des partenaires...
- [Financements possibles pour les Mobilités sortantes \(Élèves, Étudiants, Personnels....\)](#)

Aides à la mobilité du Programme Erasmus+ :

- [Guide et Appel Erasmus+ 2026](#), publiés par la Commission Européenne, qui lance la nouvelle campagne de dépôts de candidatures pour le financement de projets Erasmus+
- [Bilan Erasmus+ de l'enseignement agricole 2021-2024](#) (mi-parcours)
- « Prêt pour Erasmus+ » – Cycle de webinaires pour tout connaître sur les dispositifs de financement, la constitution de dossier, les différents secteurs

(Scolaire, EFP, SUP, Adulte), des conseils et les nouveautés 2024 – [Agenda des webinaires 2025-2026](#)

- [Jouer la carte de la mobilité pour développer ses compétences](#) (Affiche d'information sur les réponses Erasmus+)
- [Erasmus+, c'est aussi pour les élèves et les professeurs en agriculture](#) (pour tous publics : élèves, étudiants, professionnels et apprentis)
- [Quels sont les bourses pour partir étudier à l'étranger](#) (source site Erasmus+)
- [Erasmus de l'apprentissage](#) : modalités d'entrée en vigueur de la loi visant à faciliter la mobilité internationale des alternants
- Programme Erasmus+ 2021-2027 – [Visionnez la présentation des différentes catégories du programme en vidéo](#)
- Retrouvez tous les [rapports, bilan, études et chiffres](#) sur le programme et évènements Erasmus+
- Mobilité Européenne et internationale des Enseignants – [Témoignage de professeurs de l'ISA de Lille \(EramusDays 2020\)](#)

Dispositifs de financement de projets Jeunesse non formels

- [Échanges de jeunes](#) avec Erasmus+ [Volet jeunesse et sport.](#) Les jeunes ont l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences et de rencontrer des pairs venant d'autres pays autour d'une thématique, lors d'un séjour de courte durée dans l'un des pays partenaires éligibles.
- [Projet de participation des jeunes.](#) Le volet Jeunesse du programme Erasmus+ encourage la participation active des jeunes à participer à la vie démocratique européenne, que ce soit au niveau local, régional, national ou européen. Les projets de participation, d'une durée de 3 à 24 mois, doivent être portés par des organisations ou

des groupes de jeunes et s'adresser aux jeunes de 13 à 30 ans.

- DiscoverUE Inclusion – C'est une ouverture à d'autres publics de l'action DiscoverEU proposée par Erasmus+. Elle permet de voyager en train pour explorer l'Europe seul ou avec jusqu'à 4 autres jeunes âgés de 18 ans. Le volet Inclusion est conçu pour donner une opportunité de voyage à toute personne rencontrant des freins à la mobilité : situation socio-économique, géographique, handicap...
- Projet jeunesse/ ECSI – Vous connaissez le programme PIEED ? Le PIEED est un appel à projet national, qui soutient les initiatives jeunes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Il récompense chaque année 5 associations lauréates avec un soutien financier allant jusqu'à 5 000€
- Projet de solidarité international via le Fonjep, dispositif JSI Jeunesse & solidarité internationale
- ISI – Initiative en faveur de la solidarité internationale, dispositif soutenu par le MEAE et en partenariat avec le FONJEP (candidature déposée par une association) Principe : Rester ouverts au monde et créer des liens de solidarité, même sans partir à l'autre bout de la planète...
- Pour en savoir plus sur le FONJEP : Fond de coopération pour la jeunesse et de l'éducation populaire